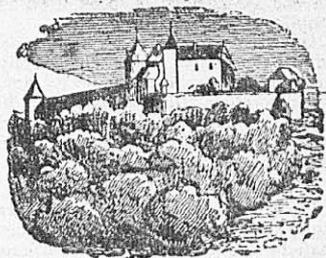




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

### ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A.  
suisse de publicité

### ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 9.—
»	6 mois	4.50
Etranger	1 an	16.—
»	6 mois	8.—

payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

HORAIRE B.-R.: Bulle, arr. 8<sup>h</sup> 55 11<sup>h</sup> (d. j. f. 15<sup>h</sup>) 16<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> (22<sup>h</sup>) — Bulle, dép. 6<sup>h</sup> 50 (10<sup>h</sup>) 13<sup>h</sup> 18<sup>h</sup> (20<sup>h</sup>)

## Le problème agricole. Réformes ouvrières.

On se rend compte de plus en plus, en haut lieu, de l'importance de la crise agricole et de la nécessité d'y parer dans toute la mesure du possible. L'agriculture est la base de l'organisation économique d'un Etat. Sans elle, rien de solide, rien de durable, rien de réellement indépendant et prospère. Il faut donc s'efforcer d'assurer à cette branche de la production une situation favorable et un développement proportionné au bien-être et au progrès généraux. Il faut surtout surveiller la continuation d'une exploitation rationnelle et sans cesse perfectionnée et éviter coûte que coûte cet exode de la campagne vers la ville qui finit par engendrer une situation menaçante à tous points de vue et réduit de plus en plus la population agricole, force vive, source généreuse et sans cesse jaillissante garantissant l'avenir d'une nation.

Nos autorités se sont inquiétées d'un état de fait qui allait s'aggraver régulièrement. Elles s'efforcent de remédier au mal par une procédure normale, c'est-à-dire en lui opposant méthodiquement l'amélioration des méthodes de travail, et, en même temps, l'amélioration des produits, qui seule en peut favoriser l'écoulement. Peu à peu, il semble que les conditions du marché agricole tendent à devenir moins difficiles. Tout n'est pas rose, encore, mais les prix s'affermissent, marquent une légère hausse même pour le bétail. Il y a bien encore la surproduction laitière, qui encombre le marché suisse de fromage, et contre laquelle on se défend péniblement, par des moyens insuffisants, souvent. Il sera extrêmement difficile d'enrayer ce que nous n'hésitons pas à appeler un fléau, « pendant que l'on ne sème pas plus de blé », que l'on ne fabrique pas plus de beurre et que la population ne s'applique pas généreusement à utiliser pour sa subsistance davantage de produits nationaux. Pourtant, une modification est possible: il la faut seulement vouloir et poursuivre énergiquement, en s'assouplissant aux nécessités de l'heure, en consentant à une adaptation devenue indispensable. **PRODUISONS MOINS DE LAIT; CULTIVONS D'AVANTAGE.**

Nos autorités encourent-elles réellement une responsabilité vis-à-vis du marasme agricole? Nous nous refusons à le croire, parce que personne n'a autant d'intérêt qu'elles à voir l'agriculture suisse dans une situation prospère et réjouissante, parce que la tâche du gouvernement en serait singulièrement facilitée et que toute notre économie s'en ressentirait favorablement. D'ailleurs, nous croyons savoir que les hommes d'Etat compétents sont encore à l'étude et recherchent la meilleure voie à suivre pour lutter efficacement contre la mévente des produits et les difficultés de l'écoulement. Pour le moment, il ne nous reste qu'à leur faire confiance, à correspondre à leurs efforts surtout, à nous décider à sortir définitivement de la routine, à suivre le progrès, à devenir le plus rapidement et le plus complètement possible de véritables techniciens agricoles. L'exemple d'autres pays, du Danemark entre autres, est là qui prouve la valeur des méthodes modernes de travail dans l'exploitation agricole. Nous ne pourrions lutter, nous qui habitons un sol relativement ingrat, défavorisé par un climat rude, ce même climat que les Helvètes voulaient désertier pour s'en aller vers les contrées plus fertiles de la Gaule méridionale, que par l'excellence de nos produits et le perfectionnement raffiné de nos procédés.

Il est particulièrement dangereux de croire que le gouvernement peut agir à son gré vis-à-vis de l'étranger, soit vis-à-vis des autres classes de la population natio-

nale. Pour se rendre compte de la réalité, il suffit d'assister à l'une de ces conférences économiques telles qu'en tient par exemple M. Schulthess, et où se coudoient des paysans, des ouvriers représentés souvent par des avocats, des fonctionnaires, des industriels, des financiers, des vignerons, des artisans, etc.

Les représentants des paysans ne forment pas le quart de l'assemblée, et le Conseil fédéral doit, dans la mesure des possibilités et de l'équité, donner satisfaction à tout ce monde. Nous pensons que notre journée, quelle qu'elle soit, est souvent bien moins pénible, bien moins désagréable que celle des magistrats qui assument de si lourdes responsabilités et doivent faire face à tant de revendications et d'intérêts opposés!

Le chef du parti socialiste fribourgeois consacre à « La Gruyère » et à son rédacteur un article auquel nous répondrons en quelques mots seulement. Il nous est bien indifférent, assurément, que l'on écrive sur notre compte n'importe quoi, mais il y a dans les lignes auxquelles nous faisons allusion des intentions que l'on nous prête gratuitement et des affirmations pour le moins erronées. Nous ne voulons à aucun prix ouvrir une polémique à ce sujet, mais on nous permettra simplement de demander si la liberté d'étudier et de discuter la question sociale n'appartient qu'aux socialistes, s'il n'est pas possible entre citoyens de mener une discussion sans recourir à l'insulte et aux arguments personnels, d'une piètre valeur toujours, et s'il n'est pas indiqué de polémiquer, quand le cas se présente, sans déformer le sens des choses?

Avec l'auteur de la « Lettre de la Gruyère », nous nous réjouissons de toutes les améliorations dont bénéficie la classe ouvrière, le « prolétariat », selon le terme en usage chez les socialistes, et d'où qu'elles viennent. Nous reconnaissons que le syndicalisme et le parti socialiste ont contribué à ces améliorations. Mais on ne nous empêchera jamais d'affirmer que le parti radical suisse, qui n'est pas un parti de classe et chargé de la défense d'une seule catégorie d'intérêts, s'est octroyé un programme plus national, pouvant être adopté par TOUS les citoyens et visant à la concorde, et non à la guerre civile, à la division, donc à la faiblesse et à la ruine.

Il est malheureusement vrai que tous, dans le monde capitaliste, ne font pas ce qu'ils devraient dans le domaine social; et nous le déplorons. Cela ne prouve pas, selon nous, qu'il faille riposter par la lutte des classes. La méthode américaine de collaboration et d'honnêteté et loyale entente entre le patronat et la classe ouvrière a fait ses preuves. Logiquement, elle doit produire les meilleurs fruits, car on ne devient jamais fort en se divisant. Il nous paraît donc raisonnable et tout indiqué d'acquiescer dans ce sens nos efforts.

Nous ne pensons pas au surplus que l'on puisse reprocher au parti radical suisse d'avoir mal conduit les affaires en général durant les huitante ans au cours desquels il fut en majorité au gouvernement helvétique. Quand nous verrons les pays gouvernés par une majorité d'extrême-gauche marcher mieux que le nôtre, eh! bien, nous verrons à parler un autre langage. Laissons seulement à notre démocratie le temps d'agir dans le domaine social. Dans les pays où le socialisme est au pouvoir, il s'est rendu compte que la réalisation n'est pas aussi facile que la théorie.

Le chef du parti socialiste fribourgeois ferait bien aussi de nous parler du régime des Soviets — qui doit lui être cher puisqu'il n'en a jamais médité. — Il devrait avoir le courage, s'il est logique, d'en faire une petite comparaison avec celui qui existe en Suisse. C'est ce qu'il ne fera certainement jamais.

## Petite Revue

### ÉTRANGER

#### La conférence navale.

Voilà donc cette 11<sup>me</sup> conférence de La Haye, laquelle fit couler tant d'encre et émut si profondément l'opinion européenne, qui vient d'aboutir à un accord définitif. Les espoirs des optimistes n'ont pas été trompés, et il faut reconnaître à la délégation allemande, du moins à sa majorité, de s'être montrée conciliante. Il y eut de part et d'autre, comme c'était logique, des concessions. La presse alliée est satisfaite du résultat, bien que chacune des nations intéressées ait dû consentir d'importants sacrifices sur ses revendications. Du côté allemand, les journaux démocratiques, tout en relevant les charges imposées au Reich par le Plan Young, se montrent heureux de la solution intervenue, tandis que les journaux nationalistes crient à la capitulation, à la ruine de l'Empire.

Quoi qu'il en soit, c'est un gros souci qui disparaît du ciel européen et l'on a toutes les raisons de croire que, maintenant, les relations internationales seront plus faciles à l'intérieur du continent. Les grands problèmes qui se posent, comme celui de la création des Etats-Unis d'Europe, pourront être étudiés avec plus de calme, plus de loyauté et confiante collaboration, plus de chances de succès. Le triomphe de la deuxième conférence de La Haye est la résultante de dix années d'ardu labeur international, le couronnement de la politique de droiture et de conciliation inaugurée à Locarno, à Thoiry et à Genève. Il faut croire que la méthode pratiquée par les Briand, les Siresmann, les Chamberlain et tant d'autres était la bonne. Espérons seulement que le même esprit préside aux discussions de Londres et conduise aux mêmes succès.

La conférence navale a débuté hier matin. Le contact est pris. M. Stimson a déjà répondu, hier, aux souhaits du gouvernement anglais. La glace est rompue. On va se mettre à l'ouvrage. Le chef de la délégation américaine a déclaré aux journalistes, au moment de son débarquement: « Nous arrivons pleins de grands espoirs et nous ferons des efforts sérieux pour que la conférence réussisse ». S'il en est ainsi et si les cinq Etats intéressés partagent d'aussi généreux et sincères sentiments, on peut espérer un progrès dans la voie du désarmement, dont la réalisation serait si heureuse au point de vue de l'économie internationale et du bien-être de l'humanité.

Il existe cependant encore de telles divergences d'opinions et de points de vue quant à la façon dont il sera possible de limiter et de diminuer les armements qu'il faut prévoir d'ores et déjà au sein de l'assemblée de Londres des pourparlers laborieux et difficiles. L'autre jour, à Genève, M. Briand eut avec le chef de la délégation italienne, M. Grandi, une longue conversation privée, au cours de laquelle l'attitude des deux puissances latines fut étudiée sous toutes ses faces. On sait que les gouvernements de Paris et de Rome ne sont pas d'accord sur la proportion des navires auxquels ils estiment avoir droit, l'Italie proposant le principe de la parité, tandis que la France fait valoir avec de bons motifs que ses besoins sont autrement importants que ceux de sa voisine, puisqu'elle doit assurer la sécurité d'un bien plus grand nombre de côtes et de voies maritimes, étant donné l'étendue de son empire colonial. Le ministre des affaires étrangères français aura-t-il réussi à convaincre son collègue italien? On en doute, et pourtant l'accord eût été désirable, car, pour appliquer réellement le principe de la parité, l'Italie devrait construire encore toute une série de navires de diverses catégories, ce qui aboutirait non à une limitation des armements, mais à une augmentation de ces derniers.

La même situation bizarre se retrouve pour ce qui concerne le tonnage des deux formidables puissances anglo-saxonnes. La Grande-Bretagne possède aujourd'hui 78 bâtiments de haut bord; les Etats-Unis 58. Pour arriver à la parité, comme le principe de l'entente anglo-américaine le comporte, il devient nécessaire que Washington construise encore 20 navires de cette catégorie, puisque l'Angleterre ne consent pas à réduire le chiffre atteint à ce jour. Encore une fois, point de diminution, mais augmentation. Reste le Japon, qui en possède 51. On lui avait proposé la proportion de sept à dix. Aujourd'hui, il s'estime lésé et demande la parité, du moins dans certaines catégories. Comment conciliera-t-on ces revendications qui

viennent à l'encontre du principe même du désarmement? Mystère!

M. Poincaré, dans un long article inséré dans la « Nación », grand quotidien de Buenos-Aires, expose l'ensemble de la question et le point de vue de la France avec une netteté magistrale et une implacable logique. L'ancien président du Conseil déclare sans ambages que si les deux puissances nations anglo-saxonnes veulent assurer à Londres leur suprématie absolue et définitive sur toutes les mers et tous les océans, les autres marines n'auront plus de signification et seront condamnées à disparaître par la force des choses. Or, à un tel effacement, aucune nation, ni européenne ni américaine, ne peut consentir. D'autre part, il n'est pas logique qu'une grande nation, la France par exemple, doive recourir pour la défendre sur mer aux bons offices d'une voisine, fût-elle une fidèle et puissante alliée. M. Poincaré affirme que la France est d'accord de limiter ou éventuellement de supprimer le sous-marin, si l'Amérique et la Grande-Bretagne consentent à renoncer aux « capital-ships », aux colosses des mers de la trempe du « dreadnought » et du « super-dreadnought », qui sont des bâtiments construits pour l'offensive, et si tout le monde se contente de s'armer uniquement pour la défense. De plus, l'homme d'Etat français pense, avec beaucoup de monde d'ailleurs, que Londres ne doit et ne peut être qu'une préparation, une étude préalable, sans influence absolue et définitive sur l'ensemble des nations, puisque la conférence ne réunit que les délégués de cinq peuples. C'est à l'organisme de Genève qu'il appartient seul de prendre des décisions formelles et de codifier les règlements internationaux relatifs au désarmement, d'autant plus qu'à la question navale se rattache celle des armements terrestres et aériens.

Cette attitude, conciliante, digne et équilibrée en même temps, sera celle de la France à Londres. Souhaitons qu'elle finisse par triompher et que l'accord éventuel soit un accord non d'intérêt, mais de justice. Alors seulement on pourra dire que les délégués des puissances sont arrivés à la conférence avec l'intention d'aboutir.

#### La prohibition aux Etats-Unis.

L'introduction du régime sec aux Etats-Unis ne semble pas avoir donné des résultats probants, si l'on en croit les chiffres avancés par bon nombre de députés tant à la Chambre des représentants qu'au Sénat.

Le 10<sup>me</sup> anniversaire du vote du 18<sup>me</sup> amendement a donné lieu, l'autre jour, à une offensive générale et M. La Guardia a en effet remarqué que 10 Etats de l'Union seulement sur 48 ont ratifié la loi et qu'il est tout aussi facile aujourd'hui d'obtenir de l'alcool à New-York qu'il y a dix ans. D'autre part, pour rendre effective et efficace l'application de la loi, il faudrait un véritable cordon de navires échelonnés tous les deux cents mètres tout le long des côtes américaines. Une somme annuelle de sept milliards serait alors nécessaire, reconnaît l'agent général à la prohibition.

Au cours des dix années écoulées, le Trésor a perdu un autre montant de 75 milliards de droits d'accise.

L'opinion populaire est très partagée au sujet des bienfaits et des méfaits apportés par le régime sec et ses adversaires relèvent l'énorme criminalité engendrée par l'application de la loi. L'expérience américaine est donc loin d'être probante et il faut en attendre l'aboutissement définitif pour pouvoir en apprécier la valeur réelle.

### SUISSE

#### Les impôts que nous payons.

Si l'on en croit une étude présentée par le Département fédéral de l'économie publique, le fisc coûte à la population suisse, au fédéral, au cantonal et au communal, la formidable somme de fr. 2 milliards annuellement, soit environ 500 fr. par tête de population. Là dedans sont compris les impôts directs et tous les impôts indirects.

Vraiment, il est temps que nous cessions d'étaler et de créer sans cesse de nouvelles sources de dépenses!

#### Pour le carburant national.

Le Conseil fédéral a décidé de se faire représenter au Congrès international du carbone-carburant, à Bruxelles, qui se tiendra prochainement par M. Peltimmeret, chef du service fédéral des forêts, accompagné de deux experts.

Il s'agit, on le sait, d'utiliser les déchets

de nos forêts pour la locomotion des automobiles et des camions.

On attache une grande importance, dans certains milieux, aux études relatives au problème du carburant national, dont la mise au point constituerait une véritable révolution économique dans le pays et nous soustrairait considérablement à l'emprise étrangère.

**La psittacose.**

On sait qu'il sévit actuellement en Amérique une grave épidémie de psittacose, ou maladie des perroquets, transmise aux gens par ces animaux. Plusieurs personnes en sont mortes. Divers cas ayant été signalés en Suisse, l'Office vétérinaire fédéral a interdit jusqu'à nouvel ordre l'importation des perroquets.

**A la „Buffalo Bill“.**

On vient de découvrir au Progymnase de La Chaux-de-Fonds une organisation comprenant un assez grand nombre d'élèves de 13 à 15 ans et mettant en pratique comme méthode sociale l'usage du revolver, à la mode des sauvages et des bandits des grandes villes.

L'autre jour, tandis que deux d'entre eux s'exerçaient au tir avec des brownings de 7 mm., dans une cuisine, une balle atteignit, par ricochet probablement, l'un des imprudents, qui eut les intestins perforés et dut être transporté à l'hôpital. Son état est grave et le projectile n'a pu être extrait pour le moment. On craint une infection.

A la suite d'une enquête, on a découvert l'organisation et cinq des élèves les plus coupables ont été expulsés. Des mesures extrêmement sévères ont été prises en vue d'extirper ces méthodes de l'école.

On remarque que les jeunes gens usaient de toutes les ruses afin de se procurer des armes et des projectiles. Ils réussirent même à tromper les gens en soumettant à plusieurs personnes un soi-disant programme d'une manifestation en faveur de la pouponnière et pour l'établissement duquel ils récoltaient des annonces payables au comptant. Les victimes de cette mesure ont été dédommagées par les parents des malfaiteurs en herbe.

A la suite de ces découvertes, le Conseil scolaire de La Chaux-de-Fonds a fait une démarche auprès de l'autorité compétente en vue de l'interdiction de la vente et du port d'armes chez les mineurs.

**A propos de la Banque internationale.**

Selon la *National Zeitung*, les débats au sujet de l'établissement à Bâle de la Banque des paiements internationaux connurent, sans qu'on le sache officiellement, une phase critique, et M. Reynolds, chef de la commission, informa la délégation suisse, à une reprise de séance, que si elle ne pouvait accepter les propositions de la commission, cette dernière renoncera à négocier plus longtemps. Les délégués suisses firent alors connaître qu'ils acceptaient, à titre d'arrangement, que le personnel de la Banque ne fut pas soumis à l'impôt (et non les capitaux), tandis qu'ils maintenaient leur point de vue pour ce qui concernait la question de l'exterritorialité.

L'accord se fit dans ce sens. La Banque sera donc une personnalité juridique soumise aux lois suisses.

**Nos „grandes villes“.**

Zurich, la plus grande ville suisse, compte 236.000 habitants, tandis que, d'après un récent recensement, Bâle en a 156 mille 151, venant ainsi en second rang de nos capitales.

**Dans l'agriculture.**

La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande a eu son assemblée annuelle à Lausanne, samedi, sous la présidence de M. Maurice Troillet.

On y a envisagé la situation faite aux paysans et les moyens de l'améliorer, en adaptant la production à la demande. Comme toujours, l'assemblée a reconnu la nécessité absolue de développer la culture. De plus l'élevage et l'engraissement du porc et l'extension de la fabrication du beurre ont été recommandés.

L'adoption de la nouvelle loi sur le régime de l'alcool, tout en favorisant la lutte contre l'alcoolisme, permettra également un meilleur rendement financier de l'arboriculture.

**Alcool et tuberculose.**

**Eau-de-vie, misère, maladie, mort.**

Tout médecin soucieux de la santé et de l'avenir des familles au milieu desquelles il exerce son activité, dira que la lutte contre la tuberculose — en Suisse comme ailleurs — ne pourra marquer de réels progrès que si elle est liée à la campagne antialcoolique. L'exemple du Danemark le prouve surabondamment puisque, du jour où la consommation de l'eau-de-vie a diminué, la mortalité par tuberculose est tombée de 22 décès par 10.000 habitants à 8 décès !

La désunion dans les ménages, jointe à la saleté du logement et à la misère de tant de familles, toutes causes du développement presque inévitable de la tuberculose, sont d'us trop souvent à l'alcoolisme.

Un exemple entre cent : S., excellent ouvrier, gagnant largement sa vie et celle de sa famille, devint buveur invétéré. Malgré son vice, ses patrons le gardèrent à leur service pendant des années, parce qu'il était très habile. Longtemps il ne travailla guère que trois ou quatre jours par semaine, buvant plus de la moitié de son salaire, laissant sa femme et ses quatre fillettes sans ressources suffisantes.

Il toussait et crachait, aussi ses quatre enfants devinrent tuberculeux à leur tour. La maladie et la misère s'installèrent au foyer trop souvent sans feu. La femme dut abandonner les enfants pour chercher du travail et suppléer au salaire du mari, car enfin les petites devaient manger et il fallait les habiller, alors que le père n'apportait plus d'argent, devenait méchant, irritable, dangereux, et ne quittait plus guère le cabaret.

On cherche alors à sauver les fillettes ; le Dispensaire dont les infirmières-visiteuses ont dépisté cette famille devenue tuberculeuse par la seule faute du père alcoolique, s'en occupe, aide à nourrir les enfants, à les vêtir, et les place à la campagne et au sanatorium. Ce sont de gros frais, de très gros frais.

Le père meurt à 45 ans, dans un accès de « délirium tremens ». Une des filles s'éteint à 17 ans, morte de tuberculose et de privations ; deux autres — après de longs et coûteux séjours à l'altitude — végètent sans pouvoir subvenir à leur entretien. La quatrième aide à la mère usée avant l'âge, épuisée par le travail, la souffrance et les veilles...

Tout cela ne serait pas, si l'alcool n'avait été le maître de la situation, si l'alcool n'avait pas terrassé le chef de famille, provoqué la misère et engendré la maladie !

Et ce n'est qu'un exemple entre cent, entre mille, entre dix mille peut-être.

Dr C. DE MARVAL

Secrétaire romand de la Croix-Rouge suisse.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

Les arrangements de La Haye sont en général favorablement commentés à Berlin. On fait remarquer que le vote du Reichstag n'est pas nécessaire pour la mise en œuvre du plan Young.

Le problème des réparations orientales n'avance toujours pas. Jusqu'ici, la délégation hongroise a fait preuve d'une intransigeance irréductible. Les représentants des grandes puissances ont fait remarquer au comte Bethlen que la Hongrie est le seul pays qui s'oppose à toute transaction.

— La délégation américaine ainsi que MM. Briand et Grandi sont arrivés à Londres. Plusieurs entrevues ont déjà eu lieu.

— Un Français vient d'être condamné par les tribunaux romains à six mois de prison et 1000 lires d'amende pour offense à M. Mussolini, délit commis dans un train.

— Le comité exécutif du congrès nationaliste hindou publie un projet de résolution qui sera soumis à toutes les assemblées de l'indépendance qui doivent se tenir le 26 janvier. Le document porte que l'Inde doit prendre tous les moyens pour briser le lien qui la tient unie à l'Angleterre, mais que l'indépendance doit être recherchée par des voies excluant la violence.

— A La Haye, les négociations concernant les réparations orientales sont en bonne voie. Le comte Bethlen s'est enfin décidé à faire, au nom de la Hongrie, des propositions qui permettent de croire à la possibilité d'une entente. La Hongrie consentirait notamment à augmenter sa participation au fonds B. (le seul sur la constitution duquel elle n'était pas d'accord jusqu'ici) et qui a trait surtout au problème des optants) pour les paiements postérieurs à 1943 jusqu'à concurrence de 14 millions de couronnes-or. De plus, la Cour internationale de justice serait considérée comme juridiction d'appel pour les tribunaux mixtes.

On espère mettre tout le monde d'accord avant la signature du protocole. Toutes les questions se rapportant à la liquidation de la guerre seraient ainsi réglées par tous les intéressés.

— Au banquet de la presse, samedi, à Genève, le Dr Wirth et M. Curtius se sont élevés énergiquement contre une lettre écrite de La Haye par un correspondant d'un grand journal berlinois critiquant l'attitude des délégués allemands. Ils ont affirmé avoir agi en parfaite harmonie avec le cabinet du Reich unanime.

**Accidents et malheurs.**

A Murren, dans l'Oberland, un grave accident de bob s'est produit samedi matin, vers 11 heures. Un bob occupé par quatre Anglais a franchi le talus à un tournant et s'est retourné sur ses occupants. L'un d'eux a été tué sur le coup. Un second a une jambe brisée. Les deux autres s'en tirent sans blessures graves.

— Près d'Aarau, un bûcheron, M. Friedrich Weber, père de deux enfants, a été tué dans la forêt par la chute d'un sapin.

**Crimes et délits.**

A La Chaux-de-Fonds, pendant qu'on transportait d'un petit char au bureau de poste des colis renfermant des montres, un inconnu réussit à subtiliser, sans que personne s'en aperçût, un petit paquet contenant des montres en or pour un montant de fr. 1.200. On n'a pas réussi à mettre la main sur le voleur.

— La police vient d'arrêter à Paris deux individus, un cinéaste berlinois et un dentiste viennois, qui ont dérobé pour 700.000 fr. de marchandises dans une bijouterie de Berlin.

— Dans la clinique du Dr Blanche, à Paris, Mme de la Cota, nièce de l'ambassadeur d'Argentine à Rome, a été atteinte de plusieurs balles de revolver tirées à bout portant par son mari, qui vivait des subsides que lui versait cette dernière. Mme de la Cota voulait divorcer, et son mari l'avait plus d'une fois menacée de mort. La victime, qui paraissait morte au premier abord, a repris ses sens. Le meurtrier, qui tenta ensuite de se suicider, est encore dans le coma.

— A Lyon, dans la nuit de vendredi à samedi, un Arménien, Grégori Kitouza, 28 ans, qui discutait avec des amis à l'angle d'une rue, fut atteint d'une balle tirée par son camarade au moment où il lui tendait la main. Un troisième individu qui se trouvait en sa compagnie parvint à s'enfuir. Des témoins poursuivaient l'assassin, qui réussit cependant à disparaître sans laisser de traces. On ignore les causes de ce drame rapide.

Kitouza est décédé peu après son transfert à l'hôpital.

— La police a procédé à l'arrestation, à Genève, d'un nommé E. Trohler, 30 ans, ouvrier de campagne, Bernois, qui avait commis de nombreux vols dans la région de Charrot-Landcey, où il avait travaillé durant près de trois ans.

— Un jeune homme habitant Peseux, M. Burnier, atteint de neurasthénie, se rendit au lieu dit « passage à niveau » sur les Monts, au Locle, et lorsqu'arriva le train de La Chaux-de-Fonds-Le Locle, il se précipita sous la locomotive. On retira le corps du malheureux affreusement mutilé.

**Les devoirs scolaires.**

« La Gruyère » a abordé à plus d'une reprise la fameuse question des devoirs scolaires à domicile.

On peut évidemment diverger d'opinion à ce sujet, mais il est bien certain qu'une étude dans ce domaine s'impose et que des réformes sont à apporter dans notre système actuel. Il y va de la santé de l'enfance et de sa formation en général.

Loin de nous la pensée de desservir l'Ecole et de compliquer la tâche des maîtres, qui est souvent ardue, toujours délicate et complexe. Mais il faut reconnaître que les parents portent la responsabilité essentielle de l'avenir de leurs enfants et qu'ils doivent avoir voix au chapitre lorsque ce dernier est en jeu.

Les devoirs à domicile sont utiles, voire nécessaires. L'important est qu'ils soient dosés logiquement, préparés et contrôlés soigneusement, surtout qu'ils ne dépassent pas une norme équilibrable et ne dégénèrent point en corvée. Chacun sera d'accord avec cette conception qui paraît être la seule conforme au bien des enfants et de l'Ecole en même temps.

Mettons le point final, pour le moment du moins, à une discussion qui s'est suffisamment étendue en faisant nôtres les conclusions du Département vaudois de l'Instruction publique, qui a codifié dans les formules suivantes ses directives au corps enseignant à ce sujet :

I  
Les devoirs à domicile sont un utile complément du travail fait en classe. Ils facilitent la mémorisation des notions essentielles que doit posséder chaque élève à la sortie de l'école.

II  
Les membres du personnel enseignant ont le droit d'imposer des devoirs à domicile.

III  
Ceux-ci sont toujours proportionnés comme longueur et comme difficulté, à l'âge et au développement des enfants.

IV  
Les devoirs à domicile sont préparés en classes, de telle manière que les élèves puissent les faire sans aide.

V  
En tant que les conditions du milieu familial le permettent, les maîtres exigent des travaux écrits propres et soignés ; ils en font un contrôle sérieux et régulier.

VI  
Dans la règle, le temps consacré aux devoirs à domicile ne dépasse pas : 15 à 20 minutes par jour au degré inférieur ; 30 minutes au degré moyen ; 45 minutes au degré supérieur ; 1 h. à 1 h. 15 dans les classes primaires supérieures.

VII  
Les devoirs à domicile sont allégés notablement pour le lundi et supprimés entièrement pendant les vacances.

VIII  
Du 1er juin au 1er octobre, aucun travail écrit n'est imposé aux élèves de la campagne.

IX  
Aucun devoir ne peut être donné le matin pour l'école de l'après-midi.

X  
Le maître peut proposer à ses élèves des travaux facultatifs en vue d'exercer leur activité personnelle et de développer leur esprit d'observation et de recherche.

**FRIBOURG**

**Grand Conseil.**

La session ordinaire du Grand Conseil commencera le mardi 4 février, à 9 heures.

Tractanda : Projet de loi sur les loteries et les paris mutuels ; compte-rendu de l'Etat pour l'exercice 1928 ; rapport du Tribunal cantonal pour l'exercice 1928 ; demandes en grâce ; motions.

**Est-ce la victoire sur la tuberculose ?**

Le célèbre docteur Calmette a apporté à l'Académie de médecine de Paris les résultats d'une enquête faite en France auprès des médecins praticiens et des services d'hygiène qui utilisent la vaccination antituberculeuse par le B. C. G. depuis 1924. Le nombre des enfants qui ont été soumis à cette vaccination est actuellement supérieur à 210.000. Les conclusions de cette communication peuvent être résumées ainsi : l'innocuité du vaccin B. C. G. est démontrée pour toutes les espèces animales sensibles à la tuberculose ; son efficacité ressort de ce fait que, en France, la mortalité générale infantile est réduite de moitié partout où la vaccination des nouveaux-nés est méthodiquement réalisée ; beaucoup de médecins observent que les enfants vaccinés se développent en général mieux que les non-vaccinés et résistent mieux que ceux-ci aux maladies du jeune âge ; il y a donc lieu de répandre aussi largement que possible cette vaccination par voie buccale des nouveaux-nés dans tous les milieux. La communication ajoute que le vaccin est distribué gratuitement par l'Institut Pasteur à tous les médecins et aux sages-femmes qui désirent en faire usage. *L'Indépendant* remarque à ce sujet :

Est-ce que, en Suisse, les médecins s'occupent de cette vaccination ? Est-ce que notre très méritante Ligue fribourgeoise contre la tuberculose a envisagé l'application du merveilleux remède du docteur Calmette ? Le public serait heureux d'être renseigné. Toute la presse sera certainement à disposition de celui qui voudra nous dire ce que l'on pense du vaccin Calmette ?

Aussi nos enfants n'ont-ils pas droit à un vinrent adieu en l'pos.

Nous pr enfants l' thie et no

Le ce

Dimanch de Vaulru annuel. U pondu à se sir d'être fanfare, fe jeunes élé Il est vrai tion de M. à son essor nir compte pagne et c dû mettre ter un pre avons ente belle musi leur effet Au leve *Vel d'Hiv* assez diffi mieux exte tre des « rement pou rendus les « barytons peu d'ens entrain et

*Louise* que, de l' L'entrée, remarque Là encore On a un p manque d « tubas » bonne ex M. Perr ses explic prend pla entonne c acte de ce musique, de Jacob lier par l le Curé t chanson i dont la n nesse.

L'interri tion simp cution ex

Quant à rités de mées un renforcé sortir dav ment. L'a brité de cueilli de Un p brillam gramme.

La mar

Complétons le court aperçu que nous en avons donné l'autre jour par les indications suivantes :

L'intéressant volume renferme le calendrier, le tableau des foires et marchés, la liste des autorités fédérales et cantonales, du personnel de la chancellerie, des autorités des districts, des syndics du canton, etc. ; les taxes postales ; un historique des jeux dans l'ancien Fribourg, de Jeanne Niquille ; un résumé de l'activité du Pensionnat St-Charles, à Romont, de Maurice Roulin ; une jolie dissertation historique sur Chamalain et le comté de Gruyères à cette époque, de Flamans-Aebischer ; un article sur le vote des femmes, de Juliette Noth ; un exposé détaillé sur le tir fédéral de Fribourg en 1829 et le tir fédéral de Bellinzzone en 1929, dû à la plume élégante de M. le Dr Comte, de Fribourg ; un récit de l'éboulement de Grabensaal, à Fribourg, de M. Edmond Weber, ingénieur ; une critique des décorations de G. Severini, à l'église de La Roche, de J.-B. Bouvier ; un article sur les costumes et le patois, de M. Henri Naef, conservateur du Musée gruyérien ; une historiette sur la randonnée de quatre Fribourgeois en Italie, en 1825, de Nicolas Amann ; la biographie du capitaine Pierre-Félix Glasson, officier au service étranger, de M. Henri Naef encore ; une relation des accords du Latran, de François Charrière ; une étude sur l'Ecole normale à Fribourg et à Hauterive avant le Sonderbund, de Paul Aebischer ; un compte-rendu du Salon international de T. S. F., à Fribourg, de Claude Schubiger ; un écho de la Fête cantonale de gymnastique de Fribourg, de Julien Longchamp ; une historiette patoise de Tobî di-jélyudzo ; une relation sur le Jubilé de la Landwehr, et, enfin, une longue série d'articles nécrologiques sur les personnalités disparues au cours de l'année dernière.

Cette énumération, par trop sèche d'ailleurs, dit assez quelle mine précieuse d'information constituent les « Etrennes », éditées par l'imprimerie Fragnière Frères, à Fribourg, en vente dans toutes les librairies du canton.

Si vous avez besoin de repos et peu de journées de vacances, essayez de restaurer vos forces, vos énergies et votre puissance de travail par une cure d'Elchina.

Flacon ou boîte original fr. 3,75 ; doubles fr. 6,25, dans les pharmacies.

# GRUYÈRE

† M. Emile CASTELLA.

Ce n'est pas sans émotion que la population de notre paisible cité apprenait dimanche le décès de M. Emile Castella, ancien pâtissier. Celui qui, il y a quelques jours, nous avions encore le plaisir de rencontrer en ville, vaquant à ses petites occupations, en pleine santé et portant allègrement ses septante-six ans, a été terrassé par une double-pneumonie et ravi aux siens après quatre jours de souffrances bien pénibles. Ce départ est pour son épouse et pour les siens une douleur d'autant plus cruelle que rien encore dans la robuste constitution de M. Castella ne laissait prévoir une fin si proche.

M. Castella fut, dans sa vie, un homme d'initiative, un travailleur intelligent. Possédant à fond le métier de pâtissier, il avait exploité à Bulle une boulangerie-pâtisserie qui s'était fait une renommée de premier ordre. Ses produits étaient appréciés dans toute la région et bien au-delà. Ayant remis son exploitation à son fils, M. Raymond Castella, il passa ensuite quelques années à Lausanne, pour revenir à Bulle, sa ville de prédilection, y finir sa carrière aux côtés de son épouse.

Homme au jugement sain et pondéré, M. Castella savait donner d'excellents conseils. Grâce à son travail, à sa probité, et à son affabilité, il s'était créé une situation indépendante. Ses connaissances commerciales l'avaient désigné pour faire partie de l'administration de la Banque Populaire de la Gruyère, où il siégeait depuis l'année 1905.

Le défunt, époux et père modèle, était de plus un citoyen de valeur, aimant son pays. Sans être un politicien militant, il fut toujours un fervent adepte du parti radical gruyérien. Le Cercle des Arts et Métiers pryd en lui l'un de ses dévoués membres d'honneur. La ville de Bulle et le pays de Gruyère pleurent un fils qui leur fit honneur.

Aussi nombreux étaient ceux qui ce matin vinrent adresser au défunt un suprême adieu en l'accompagnant au champ du repos.

Nous présentons à son épouse et à ses enfants l'expression de notre vive sympathie et nos condoléances émuës.

## Le concert-représentation de Vaulruz.

Dimanche dernier, la Société de musique de Vaulruz conviait ses amis à son concert annuel. Un public sympathique avait répondu à son appel et nous avons eu le plaisir d'être au nombre des auditeurs. Cette fanfare, formée dans son ensemble par de jeunes éléments, est en progrès marqué. Il est vrai que l'inlassable et savante direction de M. Vuichard contribue puissamment à son essor musical. D'autre part, il faut tenir compte que nous nous trouvons en campagne et que les membres eux-mêmes ont dû mettre du cœur à la tâche pour présenter un programme tel que celui que nous avons entendu dimanche, comportant de la belle musique, bien interprétée et du meilleur effet!

Au lever du rideau, « L'Alpée » joue *Vel d'Hiv*, marche, de Maquet. Le départ, assez difficile, est très bon. Il sera encore mieux exécuté lors de la reprise. Le registre des « bugles » est à féliciter particulièrement pour la sûreté avec laquelle sont rendus les « traits » de leur partition. Les « barytons », par contre, ont manqué un peu d'ensemble. Jolie marche, jouée avec entrain et souplesse.

*Louise de Bellignies*, ouverture dramatique, de Doyen, est un morceau de choix. L'entrée, à 4 temps, est majestueuse et l'on remarque l'accord parfait des instruments. Là encore, les « bugles » se sont distingués. On a un peu hésité dans le « C barré » et le manque de fusion dans les « barytons » et « tubas » a enlevé quelque chose à la bonne exécution du morceau.

M. Perriard, révérend curé, après diverses explications sur *Joseph*, de Mehul, prend place à l'harmonium et M. Vuichard entonne d'une voix chaude et pure le 1er acte de cet opéra, suivi de la romance. La musique, très belle, est émouvante. L'Air de Jacob a remporté un succès particulier par l'originalité de sa composition. M. le Curé termine le « numéro » par une chanson intitulée *Les garçons d'Yverdon* et dont la mélodie gaie était dédiée à la jeunesse.

L'intermezzo *Frisson de Valse*, composition simple et intéressante, fut d'une exécution excellente.

Quant à la *Berceuse de Jocelyn*, les sonorités de certains passages étaient exprimées un peu durement. Le solo de « cor », renforcé par le « trombone » aurait dû ressortir davantage et dominer l'accompagnement. L'œuvre de Godart reste une célébrité de l'art musical et ce morceau a recueilli de chauds applaudissements.

Un pas-redoublé, *Fringant*, terminait brillamment la première partie du programme.

La manifestation fut clôturée par une co-

médie en 1 acte : « Un gendre, s.-v.-p. », de M. Piémé. L'histoire de ce rentier qui ne voulait marier sa fille qu'à un travailleur et fils de travailleur comporte des scènes qui provoquent un fou-rire continu. Le prétendant, M. De Beaubec, ne fut heureux que lorsque M. Patrouillard lui eut confié sa chère Cunégonde. Joseph, le domestique, se contentait des pourboires et s'amusait follement de l'aventure. Les acteurs ont bien tenu leurs rôles et ils ont droit à tous nos éloges.

Nous nous en voudrions de terminer ce petit compte-rendu sans féliciter M. Vuichard et ses musiciens pour le beau concert qu'ils ont donné et nous nous faisons un devoir de remercier le distingué président de « L'Alpée » pour ses gracieuses attentions à l'égard de ses invités. M. Zg.

## En vue de la fête française de gymnastique d'Alger.

Un cours de moniteurs avait lieu dimanche dernier, à Fribourg, en vue de la préparation de la prochaine fête nationale française, en avril 1930, à Alger. Habilement dirigé par le colonel Huguenin, président du Comité technique fédéral, le cours, commencé à 10 h. 45 le matin, pour se terminer vers 5 heures du soir, fut suivi par une vingtaine de gymnastes, représentant les quatorze sections suisses qui prendront part à la fête.

On y fit de l'excellente besogne. Ce cours avait pour but spécial d'initier le moniteur aux méthodes de la gymnastique française, qui diffèrent sensiblement de celles pratiquées en Suisse.

Trois de nos sections fribourgeoises envisagent la participation à la fête de gymnastique d'Alger. D'ores et déjà nous leur souhaitons plein succès.

## Elections paroissiales.

Les membres du Cercle des Arts et Métiers et tous ses amis politiques sont convoqués en assemblée sur mercredi 23 janvier 1930, à l'auberge du Tonnelier, 1<sup>er</sup> étage, à 8 heures du soir.

Tractanda :

Elections paroissiales; désignation des candidats.

Divers.

La Commission.

## Soirée-Choucroute.

Le Cercle des Arts et Métiers de Bulle organise sa soirée-choucroute pour le samedi 15 février prochain, à 7 h. 1/2 du soir.

Cette manifestation revêtira cette année un caractère tout spécial en raison des prochaines élections communales. Aussi, tous les membres et amis du Cercle sont chaleureusement invités à cette agape patriotique.

## « LA GRIPPE ».

L'administration du journal humoristique de Carnaval rappelle à ses fidèles annonceurs que la cueillette des annonces a commencé et qu'il serait infiniment agréable à ceux qui sont chargés de la besogne que l'on veuille bien préparer ses textes. Elle se recommande, au nom de l'*Harmonie*, au bénéfice de laquelle est éditée *La Grippe*, pour que chacun réserve aux « lecteurs d'annonces » le meilleur accueil.

De lourdes charges ont été assumées par l'*Harmonie* du fait de l'organisation de la Fête cantonale des musiques, dont tous les négociants bénéficieront. Ces derniers auront certainement à cœur de lui faciliter indirectement la tâche en allégeant sa responsabilité financière.

La Rédaction de *La Grippe* attend sans retard aussi les petites « histoires » du pays de la ville comme de la campagne. Un bon point sera décerné aux correspondants qui fourniront en même temps un dessin intéressant et *exclusivement humoristique*.

Qu'on se hâte. « Rien ne sert de courir, il faut partir à temps »!

## Ces Dames aux chapeaux verts.

La délicieuse comédie « Ces dames aux chapeaux verts », tirée du roman de Germaine Acremant, va se dérouler dimanche prochain, 26 janvier, sur la scène de l'Hôtel-de-Ville de La Tour. Cette pièce qui a connu tant de succès en France et tout dernièrement à Lausanne ne manquera pas d'attirer la foule des grands jours dans la superbe grande salle du faubourg industriel.

La « Chorale » de La Tour, qui a assumé l'organisation de cette manifestation théâtrale de grande envergure, présentera auparavant un programme musical d'un réel intérêt.

On y trouvera un « Choral » de J.-S. Bach, le génial musicien allemand, une « Chanson du XVIII<sup>ème</sup> siècle », par G. Pantillon, l'excellent compositeur chaux-de-fonnier, un « Hommage » patriotique, de Fr. Smetana, l'artiste tchèque dont les œuvres vocales et instrumentales sont souvent interprétées à l'heure actuelle, et « Il fait clair dans tes yeux », de C. Løwe, dont la littérature pour voix d'hommes offre peu d'exemples. On entendra en outre des soli

de ténor, M. H. Murith, dont les productions sont de plus en plus recherchées, interprétera « Il est un jardin d'amour », de G. Doret, puis une chanson inédite et charmante de M. l'Abbé Bielmann, « Tsantadé, plitè maïnèzètè ». M. C. Morand, jeune chanteur d'avenir, exécutera une des plus fines compositions de G. Fauré : « Le Papillon et la fleur ».

Le programme, comme on peut en juger, est de nature à satisfaire les plus difficiles. On chuchote dans les coulisses que les chanteurs, les acteurs et les charmantes demoiselles qui ont prêté leur gracieux concours à la « Chorale » travaillent à l'envi pour la bonne réussite de leur représentation annuelle. Ajoutons que M. Robert Ballenegger a bien voulu se charger de la préparation de la pièce, ce qui est une garantie de travail sérieux et de succès certain.

Allons en rangs serrés applaudir la « Chorale » de La Tour, dimanche prochain!

## De l'alimentation.

De nos jours, on écrit beaucoup sur l'alimentation rationnelle. D'une manière générale on est beaucoup revenu, ces dernières années, à l'alimentation végétarienne. Au nombre des céréales employées dans l'alimentation, il faut citer l'avoine qui est maintenant fréquemment employée, grâce aux nouveaux procédés de préparation. Cependant, étant donné leur richesse en matières nutritives et minérales et leur importance physiologique, les préparations à l'avoine sont encore loin d'être aussi répandues qu'elles le mériteraient. Le Docteur O. Schum écrit : « Les flocons d'avoine, préparés soit avec du lait soit avec des fruits, sont considérés à tort comme un aliment réservé exclusivement aux malades et aux enfants, ils conviennent tout aussi bien aux adultes bien portants. Dans tout organisme sain, il se détruit journellement d'innombrables globules rouges, qui doivent être renouvelés. Cette formation de nouveaux globules n'est assurée que par l'absorption, en quantité suffisante, de fer assimilable. Or, les préparations à l'avoine sont plus riches en substances ferrugineuses que tout autre aliment (même le froment). 150 gr. de flocons d'avoine de première qualité renferment 1/100 de gr. de fer, ce qui équivaut à peu près à la quantité qu'un adulte perd journellement et qu'il remplacera de la manière la plus efficace ainsi que le meilleur marché, par la consommation de flocons d'avoine. »

## Le Gauchon.

Les films de Douglas Fairbanks sont toujours des réussites, tellement ils sont empreints de jeunesse, de fougue et de vie débordante. Celui-ci se déroule parmi les rudes gardiens de troupeaux de l'Argentine. Le « Gauchon » lui-même, qui est un hors-la-loi, fait régner la justice et répare les iniquités. Ce film plaira beaucoup, grâce à sa vivacité, la rapidité de l'action et l'audace des acrobaties de Douglas.

## ÉTAT-CIVIL DE BULLE

Naissances

1930 — Janvier 19 — Demierre Georges-Pierre-André, fils d'André, receveur d'Etat, de Mézières et Montet (Glène) et de Olga, née Torti.

Décès.

Janvier 3 — Einard Louis-Alexandre, célibataire, fils de Jean, d'Estavayer-le-Lac, et de Marie-Mélanie, née Charrière, né le 17 août 1865.

14 — Mazoni Albert, peintre en bâtiments, de Bulle, époux de Elisabeth, née Buchs, né le 18 mars 1867.

14 — Grandjean Marie-Julie, veuve d'Albert, de Grattavache, né le 17 mars 1865.

16 — Emo Marie-Louise, née Cardis, épouse de Emo Edouard, de Crenna (Novare, Italie), née le 9 octobre 1885.

## Chez nos voisins.

Qui payera ?

Mercredi dernier, à l'Hôtel de l'Ours, à Château-d'Oex, un individu portant beau se fit servir copieusement et richement à dîner. Il demanda ensuite à l'hôtesse de lui changer, en paiement, un billet de mille francs. Comme cette dernière n'avait pas l'argent suffisant, le Monsieur, qui avait sans doute bonne façon, demanda à emprunter un billet de 100 francs et disparut sans laisser de traces. On est encore à sa recherche.

## Dernière Heure

Hier après-midi, à quatre heures, a eu lieu la séance de clôture de la conférence de La Haye. En l'absence de M. Tardieu, qui se trouvait à Londres avec M. Briand, M. Snowden a adressé des remerciements à M. Jaspas pour la façon distinguée dont il présida les débats. Dans son discours de clôture, le président du gouvernement belge souligna l'importance de l'heure et l'écrasante responsabilité qu'encourraient les hommes d'Etat qui empêcheraient la loyale exécution des accords passés à La Haye. Puis il termina par cet émouvant appel : « Tout un lourd passé de douleurs et de déceptions nous dicte impérieusement notre devoir pour que l'Europe ne revioie plus les années meurtrières, pour que le mot « paix » soit inscrit dans les cœurs aussi bien que dans les esprits, pour que resplendissent ces matins triomphants que nous ne verrons plus, mais que nous aurons fait naître. Promettez, Messieurs, à l'heure où nous nous séparons, de ne pas laisser s'éteindre cette lumière qui, par delà les tombes, éclaire les borceaux. Je déclare close la conférence de La Haye. »

Entre temps, les délégués des puissances avaient apposé leur signature sur les documents, dans l'ordre alphabétique français, à commencer par l'Allemagne. Les puissances invitées signèrent en second.

C'est aujourd'hui qu'a lieu officiellement l'inauguration de la conférence navale de Londres, en présence du souverain, qui prononcera le premier discours. Tous les chefs de délégations répondront. Le travail effectif commencera jeudi.

16 personnes ont été tuées, l'autre jour, dans un accident survenu à un avion de transport dans les environs de Los Angeles. L'appareil transportait deux pilotes et 14 passagers. On croit que, surpris par le mauvais temps, il voulut opérer un virage, et qu'une aile heurta le flanc d'une colline. Le réservoir à essence fit explosion, ce qui provoqua le désastre.

Madame Emile CASTELLA-PASQUIER ; Monsieur Raymond CASTELLA et son fils Jean ;

Monsieur Albert CASTELLA ; et toutes les familles parentes et alliées font part du décès de

## Monsieur Emile Castella

leur cher et regretté époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé dans sa 76<sup>ème</sup> année, après une courte maladie, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement a eu lieu ce matin, mardi, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

## Le Cercle des Arts et Métiers de Bulle

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile CASTELLA

Membre d'honneur.

L'ensevelissement a eu lieu ce matin, mardi, à 10 heures.

## L'« HARMONIE » DE LA VILLE DE BULLE

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile CASTELLA

Membre d'honneur.

L'ensevelissement a eu lieu ce matin, à 10 h.

## L'Espérance

Société de chant religieux de Bulle, a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile CASTELLA

Membre d'honneur.

L'ensevelissement a eu lieu ce matin.

## Le Conseil d'Administration et la Direction de la Banque Populaire de la Gruyère

ont le regret de faire part du décès survenu dimanche 19 janvier de

# Monsieur Emile CASTELLA

membre dévoué du Conseil d'Administration depuis 1905.

Les obsèques ont eu lieu ce matin, mardi 21 janvier, à 10 heures.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

# L'Ombre des Heures

par **JRANNE DE COULOMB**

27

Le jugement était sévère. Il atteignit en plein cœur le maître d'Eskerona. Peu s'en fallut que, sans avertir sa fille, il n'envoyât un refus formel, mais Janeki intervint. Il montra « la petite » dépérissant, devenant tous les jours plus pâle, plus amincie... Et le père hésita...

De son côté, Mlle Gracieuse insinua : — En résumé, personne ne nous a mal parlé de ce jeune homme. Il habite avec sa mère. A Biarritz, il ne se promenait qu'en bonne compagnie... Jamais on ne le voyait dans les salles de jeux...

— Attendez encore ! soupira son frère Rien ne presse...

Il espérait toujours que Dominique profiterait de ce temps de répit pour se déclarer, mais lorsqu'il rencontra le jeune officier de marine, celui-ci détournait la conversation, chaque fois qu'il était question de Margaita. Il s'obstinait à ne parler que de choses agricoles ou des intérêts paroissiaux, et, dès qu'il le pouvait, il s'éloignait, enfermant le secret de sa pensée derrière son beau front, sous le calme de ses yeux gris. Jamais plus il ne franchissait le seuil de son voisin.

Au retour de son pèlerinage, le vieux curé avait essayé d'intervenir, de faire entendre la voix de la raison, mais, tout de suite, il avait compris que ses efforts resteraient vains, et, s'il le déplorait, il ne s'en étonnait point. Tant de

fois déjà il avait rencontré de ces enfants imprudentes, les oreilles fermées au bonheur tout simple qui les appelle, impatientes de courir vers l'avenir plus brillant, plus tapageur, qui n'a pourtant que le malheur à leur offrir.

Une fois de plus, il reconnaissait dans ce jeune cœur le pauvre amour humain, soleil trop beau du matin qui annonce l'orage pour le soir, grand prometteur pour lequel on sacrifie tout, et qui, comme les mauvais débiteurs, ne tient rien de ce qu'il a promis.

Cette constatation l'attristait. Il sentait que l'enfant baptisée de ses mains s'éloignait de ses habitudes premières. Déjà, par crainte de ce qu'il pourrait lui dire, elle se faisait plus rare aux messes de semaine. La place que Dieu occupait naguère, peu à peu, une image d'homme la remplissait.

En vain, comme le missionnaire, parla-t-il de la grandeur du sacrement de mariage, montra-t-il combien il était douloureux de s'être trompé, de souffrir sans aimer, suivant la belle expression de l'abbé Perreyve, sa jeune paroissienne avait répondu à tout :

— Souffrir en aimant, et pour ceux qu'on aime, n'est-ce pas au contraire joie et triomphe, monsieur le curé ?

De guerre lasse, il dut abandonner la partie. « Je prierais, pensa-t-il, c'est tout ce que je puis faire. Dieu veuille recevoir ma prière et permettre qu'elle veille sur cette enfant... »

Et il dit au père : — Vous n'empêchez rien... J'en ai peur... Celle qui faillit arrêter Margaita au bord de sa vie nouvelle, ce fut Josépha.

Les deux amies se rencontrèrent un soir, à l'heure du couchant, dans un chemin tout fleuri de longues digitales roses.

Des nuages, montés de la mer, laissaient pleuvoir une ondée en passant au-dessus d'Arna-berry.

Margaita n'avait pas de parapluie. Joséfa lui offrit la moitié du sien, et, rapprochées l'une de l'autre, elles causèrent.

La sœur de Dominique remarqua doucement : — On ne vous voit plus, le matin, à l'église.

Un peu de rougeur farda le joli visage que la lutte des derniers temps avait pâli.

— C'est vrai ! J'y vais moins souvent en semaine.

— Pourquoi ? Cette question avait échappé à la future Magdalénite : elle se la reprocha aussitôt.

— Pardonnez-moi... Je suis peut-être discrète...

— Notre vieille amitié vous en donne le droit. Du reste, il y a longtemps que je désirais vous confier ce que j'ai dans le cœur...

Et, tout d'une haleine, comme si elle se confessait, elle raconta la recherche flatteuse dont elle était l'objet, l'opposition de son père et le chagrin qu'elle en éprouvait.

— Nous triompherons de tout ! conclut-elle. Joséfa leva sur son amie son clair regard, déjà dégagé de tout lien terrestre.

— Etes-vous certaine de voir plus juste que votre père, dit-elle doucement. Moi, il me semble qu'il a raison... Un livre est, en effet, comme l'exhalaison d'une âme... Si cette âme est belle, il fera du bien... Si elle est dévoyée, il sera dangereux...

Margaita avait toujours respecté sa compagne en qui elle reconnaissait des vertus plus hautes que les siennes. Elle se troubla devant l'objection.

— Papa se montre trop sévère pour Hugues, balbutia-t-elle. Les autres ne sont pas de son avis ! Et, pour ma part, dans la seule œuvre de lui que je ne connaisse, je n'ai rien relevé qui puisse froisser mes sentiments. J'en garde,

au contraire, une impression profonde, de pitié pour cette nature, assoiffée d'affection, qui, jusqu'ici a erré dans le désert sans trouver l'oasis.

— Joséfa n'avait jamais ouvert un livre de Liserolle. Elle ne pouvait donc discuter sur ce point.

Elle dit seulement :

— Margaita, je sens que vous êtes sincères dans vos paroles, et que, vraiment, vous éprouvez pour celui qui vous recherche cette grande pitié que vous me décriviez mais justement, à cause même de votre sincérité, j'ai peur de l'avenir. La pitié ne suffit pas dans le mariage. Il faut y ajouter quelque chose de plus haut qui découle du grand Amour et empêche l'union des cœurs d'être fragile. Ce quelque chose, l'avez-vous cherché ?

La jeune fille marcha un instant sans répondre et les sourcils froncés. Elle était trop droite pour ne pas reconnaître que l'attrait qui la portait vers le jeune auteur devait être bien humain puisqu'il l'absorbait au point de la détourner de ses pieuses habitudes de naguère.

Mais elle ne voulait pas en convenir. La nuée qui avait rafraîchi la campagne fuyait maintenant vers le nord-est. Elle en profita pour s'écartier un peu, quitter l'abri devenu inutile.

(A suivre).

**LA GRUYÈRE est le journal le plus répandu de la région.**

**Faire de la publicité dans LA GRUYÈRE c'est s'assurer le maximum de chances de succès.**

ABONN

Suisse 1

Etranger 1

6

6

payable

Prix du num

On s'abo

bureau

moyennant 3

„Souvie

que

C'est en pr  
Châteaubrian  
tianisme », q  
des ordres r  
tan. Et c'est  
l'on répète d  
vieux perch  
suisse, qui se  
de « mourir »  
primé.

« Passe en  
cet âge », par  
« Fribourgeoi  
de la « Gazet  
le perdue ». C  
maternels (ou  
au guet, trop  
ce qu'il admi  
Depuis sa  
d'hui, le par  
a été en but  
la droite et  
arrive à tou  
durant des  
grandes resp  
prédis maint  
que sa chute  
mille maux i  
d'une reprise  
possible : tou  
plus vivant e  
a pas lieu de  
menaces don  
des discussio  
l'évolution so  
ment peut c  
rouage comp  
lement au ter  
blème : il s'e  
Il serait in  
son, d'examin  
en Suisse so  
l'on constate  
constructions  
robustes ; si  
une unité tel  
ler, bien qu  
ment plus fa  
ments homog  
tique ne subi  
le socialisme  
assiette absol  
rien ne bou  
questions au  
tres des parti  
giquement e  
avouer que l  
ment et que  
cile à décou  
Il faut être  
né pour affi  
grand parti j  
et se trouve  
tion. Que des  
dans son se  
position hété  
principes soc  
duction de le  
au point de  
le nier. Il ne  
la plupart de  
nement aban  
force des ch  
cialiste se ra  
de l'aile gau  
de revendica  
tion strictem  
tions politici  
existe essen  
sur ce princ  
adopté par l  
lui-même. V  
faites dans l  
dications ou  
ce que le sy  
nal, de pac  
dra au radica

## Les 4 derniers jours

**Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi**

seront les plus intéressants.

**Le Solde des Soldes doit partir !**

Ne reculant devant aucun sacrifice nos **Articles d'hiver** seront **soldés à tout prix !**

Merveilleuses occasions  
on  
**Tapis passage**  
Jute, Tapestry et Cocos.

Venez vous rendre compte  
de nos  
**Occasions superbes**  
en Confections et Modes  
pour Dames.

Occasions extraordinaires  
on  
**Toilerie**  
pour draps et lingerie.

En articles de  
**BONNETERIE**  
pour Dames, Messieurs et  
Enfants vous trouverez  
tout et ce qu'il vous faut  
à des prix dérisoires.

Nos Occasions en  
**Tissus laine**  
pr Robes et Manteaux sont  
véritablement stupéfiantes

Nos  
**Draperies pour Hommes**  
sont complètement liqui-  
dées et se vendent avec  
**30 % de rabais.**

Occasions  
en  
**Gramophones**

**LOUVRE**

Demandez  
nos  
**DISQUES**  
au rabais.

- BULLE -

### C'est avec un grand plaisir

que les membres de votre famille  
boivent le café mélangé au véritable  
**MALT KNEIPP KATHREINER.**

Pourquoi ?  
Parce qu'il est exquis. 1/2 kg. 80 ct.

### On demande une servante

dans petit ménage à la campagne.  
S'adresser à **DEILLON Ro-**  
**main, La Joux.**

**A LOUER**  
**appartement**  
de 2 chambres et cuisine.  
S'adresser à **Publicitas, Bulle**  
sous P. 174 B.

**Servante**  
**est demandée**  
à la campagne dans ménage sans  
enfants.  
S'adresser à **Publicitas, Bulle**  
sous P. 7040 B.

### VENTE JURIDIQUE

L'Office des Poursuites de la  
Gruyère vendra, **jeudi 23**  
**janvier, à 10 h. du ma-**  
**tin, devant le Château**  
**de Bulle :**

En premières enchères :  
1 machine à coudre, 1 lit com-  
plet, 1 lavabo, 4 chaises, 1 ta-  
ble, un vélo et un char.

En deuxième enchères et à  
tous prix :  
**une automobile „An-**  
**saldo“.**  
Bulle, le 20 janvier 1930.

## MEUBLES

14 lits complets, neufs et d'oc-  
casions, depuis 80 fr. ; lits d'en-  
fants, 30 fr. ; armoires, 60 et 120  
francs ; commodes-secrétaires et  
plates, 110 fr. ; lavabos, 20 et 100  
francs ; tables depuis 10 fr. ; ar-  
moires à glaco à 1 et 2 portes, de-  
puis 150 fr. ; secrétaires, tables  
rallonges, tables de nuit, depuis  
10 fr. ; draps de lit, descentes de  
lit ; 50 disques pour gramophone,  
2 fr pièce ; tableaux, glaces, vê-  
tements, manteaux pour Dames et  
Messieurs, chaussures, le tout  
propre et en bon état.

Aux meubles neufs et d'occasion  
**Delaloye-Semblanet**  
**- BULLE -**

**CAFÉS**  
**à remettre.**  
Toujours un grand  
choix à vendre, ville et  
campagne.  
Bonnes occasions.  
**L'INDICATEUR S. A.**  
2. Grand Pont  
**LAUSANNE**

Pour cause de départ,  
**A vendre**  
**un tour et une lessiveuse**  
contenance 40 litres.  
S'adresser à **M. BACHER-**  
**TERCIER, VUADENS.**

**JEUNE HOMME**  
de 15 à 16 ans  
**trouverait place**  
dans une ferme à Bulle.  
S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
sous P. 163 B.

## Notre Grande Liquidation partielle

a débuté et se terminera le 1<sup>er</sup> FÉVRIER.

Plus de 2.000 paires sont comprises dans cette liquidation.

**Le rabais concédé sur les fins de séries va jusqu'au 30 %**

Sur tout le stock régulier, nous accordons spécialement **10 %**

Nos séries de prix	Messieurs	Luxe	Luxe	24.50	22.50	19.50	16.50
	Dames	29.50	26.50				
Nos séries de prix	garçons, fillettes	19.50	16.50	14.50	12.50	9.50	6.50
	Dames, enfants						

Il y a des avantages énormes à couvrir vos besoins pendant cette liquidation.  
Voyez nos nouvelles installations de vitrines. - Envoi contre remboursement. - Echanges admis.

**CHAUSSURES DOSSENBACH AUX ARCADES FRIBOURG**

## MEUBLES

14 lits complets, neufs et d'oc-  
casions, depuis 80 fr. ; lits d'en-  
fants, 30 fr. ; armoires, 60 et 120  
francs ; commodes-secrétaires et  
plates, 110 fr. ; lavabos, 20 et 100  
francs ; tables depuis 10 fr. ; ar-  
moires à glaco à 1 et 2 portes, de-  
puis 150 fr. ; secrétaires, tables  
rallonges, tables de nuit, depuis  
10 fr. ; draps de lit, descentes de  
lit ; 50 disques pour gramophone,  
2 fr pièce ; tableaux, glaces, vê-  
tements, manteaux pour Dames et  
Messieurs, chaussures, le tout  
propre et en bon état.

Aux meubles neufs et d'occasion  
**Delaloye-Semblanet**  
**- BULLE -**

**CAFÉS**  
**à remettre.**  
Toujours un grand  
choix à vendre, ville et  
campagne.  
Bonnes occasions.  
**L'INDICATEUR S. A.**  
2. Grand Pont  
**LAUSANNE**

Pour cause de départ,  
**A vendre**  
**un tour et une lessiveuse**  
contenance 40 litres.  
S'adresser à **M. BACHER-**  
**TERCIER, VUADENS.**

**JEUNE HOMME**  
de 15 à 16 ans  
**trouverait place**  
dans une ferme à Bulle.  
S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
sous P. 163 B.

## DOUGLAS FAIRBANKS

dans  
**LE GAUCHO**  
cette semaine  
**AU CINÉMA LUX**



Seul fabricant  
**L. PASCHE**  
**GENÈVE**

**LES BONBONS DES VOSGES**  
aux bourgeons de sapins

**calment la TOUX**  
Les seuls VÉRITABLES portent la marque „VOSGES“.

**A VENDRE**  
à démolir, pour cause de chan-  
gement, **une maison**  
située au Closy, CERNIAT.  
S'adresser à **Pierre AN-**  
**DREY, nég., CERNIAT.**

**A LOUER**  
en ville, pour le 1<sup>er</sup> avril,  
**deux logements**  
de 3 chambres et dépendances.  
Éventuellement, on vendrait  
l'immeuble.  
S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
sous P. 178 B.

**A VENDRE**  
**5000 pieds de**  
**foin et regain**  
première qualité, à distraire ou à  
consommer sur place, à 2 minutes  
de la laiterie, bel emplacement.  
S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
sous P. 164 B.

Le soussigné avise l'honorable  
public de **LA TOUR** et environs  
qu'il a ouvert un atelier de  
**cordonnier**  
à la Tuillière, LA TOUR.  
Travail prompt et soigné.  
Se recommande :  
**Eugène PILLER, fils.**

**Mise de fleurie.**  
Commune de Villars-sous-Mont  
Mise de la 1<sup>ère</sup> fleurie des  
Combes Davant à l'Hôtel  
de la Gare lundi 27 Jan-  
vier 1930 à 14 heures.  
Secrétariat communal.

Travaux d'impression soignés  
à l'Imprimerie du journal.